

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	33 (1904)
Heft:	10
Rubrik:	Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pement normal, dans le cadre de l'instruction primaire » (p. 345 et 346).

Plus loin, l'auteur reproduit un tableau habilement agencé de distribution du temps pour une école mixte. Il donne aussi d'excellents conseils aux maîtres sur le choix des manuels classiques, dont l'heureuse abondance, en Belgique, impose aux maîtres le devoir de faire leur choix avec beaucoup de réflexion et de maturité.

Quoi qu'en aient dit Rousseau et Spencer, les punitions ou réactions naturelles ne suffisent pas. L'auteur estime que, dans une école, il faut de plus recourir aux punitions positives. Citons encore, dans le chapitre consacré à l'organisation du système disciplinaire, *le droit de demander grâce* pour un condisciple qui a encouru une punition, quand pareille intervention peut se produire sans inconvenient.

En parcourant ce traité de pédagogie chrétienne, on sent que l'auteur a longuement médité les questions de pédagogie et qu'il possède une grande expérience de l'enseignement. Les instituteurs et les institutrices liront certainement avec profit cet excellent ouvrage.

J. D.

III

Causeries françaises. — *Revue de langue et de littérature françaises contemporaines.* — Chez Payot, éditeur, à Lausanne, abonnement 3 fr. 50. — Cette revue a été fondée, en 1900, par M. Auguste André, lecteur à l'Université de Lausanne.

IV

La conjugaison des verbes allemands, par S. Wittwer, maître secondaire, à Langnau. — A. Francke, éditeur, Berne. — Prix : 1 fr. 20.

L'auteur de cette publication a voulu faciliter aux jeunes gens de langue française l'étude si ardue des verbes allemands. Dans ce but, il a élagué les difficultés rebutantes et s'est attaché à présenter les diverses conjugaisons d'une façon claire, bien divisée et en même temps assez complète. Soit pour l'étude, soit pour les répétitions, ce livre présente de sérieux avantages. Par l'emploi de caractères variés, par des groupements bien établis, les éditeurs ont su donner à ces pages une forme attrayante qui contribuera certainement à leur succès.

A. W.

VARIÉTÉS

Une école en Chine.

Près du temple se trouvait une école ; elle se composait d'une grande salle bien éclairée, ouverte d'un côté sur la cour, dont la séparait un grillage très mince. Les tables sont appuyées contre le mur avec de petits bancs pour un ou deux élèves. Une douzaine d'écoliers présents répétaient leurs leçons à haute voix et en se balançant. Les deux instituteurs, assez âgés, vinrent à ma rencontre et m'invitèrent à prendre place sur une chaise. Je m'excusai de ne pouvoir m'entretenir avec eux et commençai à faire le dessin de l'établissement.

Les enfants continuaient à apprendre leurs leçons en jetant de temps en temps un regard sur moi. La crainte d'une punition les empêchait de me jouer un mauvais tour : leurs maîtres étaient là. Les punitions sont les mêmes qu'en Russie : on tire les oreilles aux écoliers, on leur donne la férule, et devant moi il y en eut un qui fut mis à genoux.

Cependant, il est impossible de leur secouer le toupet, car ils n'en ont pas ; les enfants portent une ou plusieurs petites tresses. La plupart de ces petits avaient l'air maladif, quelques-uns cependant étaient dodus. L'un de ces derniers, âgé de six ou sept ans, m'intriguait beaucoup par son air sérieux ; assis en face de la porte, il suivait du doigt sur son livre les hiérophyles, les prononçait à haute voix, puis les répétait par cœur. Il ne daigna pas me regarder ; une fois son regard se porta sur moi avec indifférence, et plutôt par hasard, comme s'il avait examiné les tableaux suspendus aux murs. Je cherchai à le faire rire en lui faisant une grimace, mais ce fut en vain : mon dessin fini, je m'approchai de lui et lui demandai son âge ; j'employai express le mot *gaos-chou*, qui se dit des vieillards, au lieu de *tzi-souï*, lorqu'on s'adresse aux enfants et aux adultes. Ce *gaos chou* fit rire les instituteurs, mais le petit me répondit d'un air sérieux : « Sept, et l'indiqua sur ses doigts.

Faisant son éloge, j'ajoutai « qu'il suivait le grand chemin », selon l'expression chinoise, c'est-à-dire qu'il ferait son chemin.

« *Hao-va-tzy* », me dirent ses maîtres, (c'est-à-dire, bon garçon) et ils lui donnèrent l'ordre de me faire *tzoï* (la révérence). Le petit sortit de son banc, se mit devant moi, joignant ses petites mains qu'il souleva au-dessus de sa tête et s'inclina. A peine étais-je sorti qu'il avait regagné sa place, continuant à apprendre sa leçon toujours en se balançant. »

En Chine, il n'y a point d'année scolaire, pas de vacances non plus ; l'école reste constamment ouverte, du lever du soleil jusqu'à dix heures du matin ; puis les enfants s'en vont déjeuner ; ils rentrent vers midi et travaillent jusqu'à cinq heures. En été il n'y pas de classes l'après-midi ; par contre les enfants en apprentissage vont à l'école du soir. On reçoit les enfants à tout époque de l'année, car chaque écolier apprend indépendamment des autres. Il n'y a pas de classes en commun, mais le maître cherche à instruire plusieurs élèves à la fois, afin de gagner du temps.

Un enfant entre à l'école, le maître lui explique les premiers hiéroglyphes, et le petit répète les mots à haute voix, jusqu'à ce qu'il les connaisse d'abord sur son livre, puis par cœur et ainsi de suite. Les livres d'études sont les mêmes pour tout l'empire. Valent-ils quelque chose ? Je n'en sais rien ; mais cette uniformité dans l'instruction scolaire est propre à rattacher en un tout la population immense du plus ancien empire du monde.

Depuis qu'un des élèves de Confucius a composé le livre qui sert de manuel pour l'instruction primaire, tout Chinois lettré a passé plusieurs années de son enfance à se balancer devant cet ouvrage. Ainsi donc, dans une école, chacun crie sa leçon ; le maître attentif écoute la lecture de l'un ou de l'autre, et corrige ceux qui prononcent mal.

L'écolier qui sait sa leçon vient trouver le maître, fait plusieurs réverences (*tzoï*), pose son livre sur la table, lui tourne le dos et commence à réciter ce qu'il a étudié. On lui donne alors à apprendre d'autres versets jusqu'à ce qu'il ait appris les cent soixante-dix-

huit vers contenus dans le *San-Tzy-Tzyn*; après quoi il passe au second manuel, *Sy-Schou*, où les quatre livres classiques, puis au *Tzyn*, où les cinq livres sacrés; l'instruction générale est alors terminée.

Il n'y a point d'écoles de filles, et les femmes restent illétrées, à peu d'exception près. Il faut remarquer que ce n'est point par principe que les femmes sont privées d'instruction; mais parce qu'elles ne peuvent consacrer plus de dix ans à leur instruction (de sept à dix-sept ans), temps insuffisant pour s'initier aux principes exposés par les auteurs dans leurs ouvrages. Les femmes qui ont pu arriver à l'instruction supérieure sont très considérées par leurs concitoyens. La littérature chinoise a aussi des représentants du beau sexe; elle compte des femmes philosophes, des femmes poètes et des femmes savantes.

(*Extrait du livre L'Asie, de L. Lanier.*)

CORRESPONDANCES

I

Du vieux pays de Vaud, le 5 mai 1904.

Monsieur le Rédacteur,

Vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, que je vienne, après un silence de quelques mois, me rappeler au souvenir de vos bienveillants lecteurs. J'ai glané pendant ce temps, de ci de-là, à leur intention, ample matière à causerie. Je n'en ferai toutefois pas l'objet de mon entretien de ce jour, ce sera pour plus tard. Je m'impose aujourd'hui une tâche à la fois plus triste et plus douce à remplir, c'est celle de rendre à mon tour un dernier et suprême hommage à la mémoire de l'homme d'école éminent que vient de perdre le canton de Fribourg dans la personne de M. le professeur Horner.

A l'occasion de la retraite de M. Horner comme Rédateur du *Bulletin pédagogique*, j'ai publié dans le numéro du 15 décembre 1902 de notre revue un article dans lequel je faisais ressortir, à grands traits, l'activité rénovatrice, éclairée et féconde déployée par cet éducateur, et je mettais en relief le rôle prépondérant et unique qu'il a joué dans la réorganisation de notre régime scolaire et la transformation de notre enseignement primaire. Vous avez vous-même, Monsieur le Rédacteur, dans une notice nécrologique parue dans le *Bulletin* peu de jours après sa mort, retracé la belle carrière de ce pédagogue émérite, en un noble langage et avec des accents touchants, auxquels s'est associé d'un cœur ému le corps enseignant tout entier. Enfin dans les deux derniers numéros de notre organe, sous le titre : *M. Horner et l'école primaire fribourgeoise*, une plume compétente a publié une étude conscientieuse et documentée sur l'œuvre accomplie par notre cher défunt. Je ne puis qu'applaudir à ces manifestations de regret et de reconnaissance envers le maître incomparable dont nous pleurons la perte. J'éprouve aujourd'hui l'impérieux besoin de faire entendre ma note